

**6 Société et Culture**

**Éducation/Tournée du ministre d'Etat à l'Éducation dans les établissements scolaires, hier Nkea s'assure de l'effectivité des cours**



Photo : Prissilia Mousavou Mouity

**Le ministre d'Etat à l'Éducation nationale, Francis Nkea Ndzigue, accueilli dans un établissement.**

**Prissilia.M.MOUIITY**  
Libreville/Gabon

**DEUX** semaines après la date annoncée de la rentrée des classes 2018-2019, le 1er octobre dernier, Francis Nkea Ndzigue, ministre d'Etat

chargé de l'Éducation a effectué hier une visite inopinée dans plusieurs établissements primaires et secondaires publics de la capitale gabonaise. De l'école publique Martine Oulabou, à celle sino-gabonaise, en passant par l'Institution Immaculée conception (IIC), l'école



Photo : Prissilia Mousavou Mouity

**A l'école publique Martine Oulabou, élèves et enseignants étaient au rendez-vous.**

pilote urbaine du centre et le lycée public Georges Mabignath, le ministre d'État s'est assuré de l'effectivité du début des cours au sein de ces établissements.

« Nous nous sommes rendus compte de l'effectivité du début de cours. Nous avons également vérifié si la circulaire concernant les frais est appliquée. Il faut retenir que les frais de scolarité sont gratuits. Mais pour répondre aux besoins des enfants pendant les enseignements, les parents d'élèves devraient déboursier trois mille francs cfa pour les préprimaires, cinq mille pour les primaires et dix mille franc cfa pour les secondaires », a souligné

Francis Nkea. Dans la plupart des établissements secondaires visités, les cours vont bon train. A notre passage hier à 11 heures, les enseignants étaient à leurs postes. Par contre, on a pu observer quelques salles de classe vides dans certains établissements primaires. Des absences qui seraient dues à l'hésitation de certains parents à envoyer leurs enfants à l'école. Le contexte actuel, marqué par les échéances électorales en cours ralentissent malheureusement l'activité pédagogique dans plusieurs établissements scolaires publics. « La rentrée scolaire n'a pas de rapport avec les



Photo : Prissilia Mousavou Mouity

**Le membre du gouvernement dans une classe de l'Institution Immaculée Conception...**



Photo : Prissilia Mousavou Mouity

**...et discutant avec des élèves du lycée public Georges Mabignath.**

élections. Les parents d'élèves doivent envoyer leurs enfants vers les établissements scolaires », a poursuivi le ministre d'Etat qui, dans la foulée, a

rassuré l'opinion que les nouveaux chefs d'établissement seront connus dans les tout prochains jours. Le gouvernement y travaille.

**Lutte contre la pollution**

**La combustion des déchets nuisible à la santé**



Photo : Prissilia Mousavou Mouity / L'Union

**L'accumulation des ordures serait à l'origine du brûlage des poubelles par les populations.**

**P.M.M.**  
Libreville/Gabon

**Cette pratique répandue et banalisée à Libreville n'est pas sans conséquences sur la santé des populations.**

**POUR** se débarrasser des ordures accumulées dans les carrefours ou devant leurs habitations, certains riverains les incinèrent. C'est malheureusement le premier réflexe qu'ont de nombreux Librevillois pour remédier au problème de l'insalubrité et de la mauvaise gestion des ordures ménagères. Cette pratique est répandue un

peu partout à travers la capitale, particulièrement dans les quartiers sous-intégrés.

Sans trop se soucier des conséquences de ce geste, à première vue banal, les populations s'y adonnent à cœur joie, ignorant la nocivité des déchets brûlés. L'inhalation des mauvaises odeurs qui se dégagent des poubelles constitue un véritable problème de santé publique. S'exposer quotidiennement aux déchets peut, selon les spécialistes, nuire gravement à la santé et provoquer des maladies telles que la toux, des affections respiratoires, la typhoïde, le paludisme... Que peuvent être les effets de l'inhalation de substances polluantes sur la



Photo : Prissilia Mousavou Mouity

**Selon les spécialistes, cette mauvaise habitude nuit à la santé.**

santé ? Il faut déjà noter que le brûlage à l'air libre des déchets peut causer de troubles du voisinage, des risques d'incendie et pour la sécurité routière, des émissions de gaz à effet de serre, etc. Sur la santé, les dégâts peuvent être énormes. Selon le docteur Jean Loulessi, médecin au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), « la combustion des ordures ménagères est une mauvaise habitude qui, malheureusement, serait responsable de la diffusion dans l'air de nombreuses substances nocives, avec pour conséquences des pollutions à l'environnement et une atteinte importante sur l'organisme. Et ceci à plusieurs niveaux. En fait, parmi les produits brûlés,

on compte le plastique usagé, par exemple. Ainsi, le fait d'inhaler fréquemment des matières organiques peut déclencher une toux comme phénomène de défense et, au pire, provoquer une broncho-pneumopathie obstructive (BPOC), c'est-à-dire une maladie des poumons due à la fermeture des alvéoles pulmonaires », explique-t-il. Par ailleurs, le fait d'aspirer les déchets brûlés entraînerait également ce que les spécialistes appellent une accoutumance. « A force d'être exposé, le corps s'y habitue et, malheureusement, se dégrade au fur et à mesure », fait remarquer notre spécialiste. Au vu de l'impact que peut avoir le brûlage des déchets sur la santé, il re-

vient donc aux structures étatiques de procéder systématiquement au ramassage des déchets. On constate que c'est lorsque les ordures s'accumulent et que les structures de nettoyage ne font pas leur travail que les populations ont recours à cette pratique qui, malheureuse-

ment, a des conséquences négatives. Ailleurs, le recyclage des déchets est le moyen le plus efficace pour remédier à cette situation. Dans le cas spécifique du Gabon, seul le ramassage régulier des ordures reste la solution à ce problème.



LYBEK 2018